Up Chèque Déjeuner

BULLETIN DE COMMANDE - CHÈQUE DÉJEUNER

Document à retourner à **CHÈQUE DÉJEUNER - Service clients - B.P.33 - 92234 GENNEVILLIERS CEDEX**
Tél. : 0 820 04 8000 (0,20 € TTC/min.) - Fax : 01 41 85 08 76

Société Coopérative et participative Anonyme à Capital Variable - RCS Nanterre B 642 044 366 - SIRET 642 044 366 000 69 - NAF 6619 B - TVA intracommunautaire FR 36 642044366

Valeur des chèques : €
(utiliser un bon de commande par valeur)

Participation employeur par chèque : €
(nécessaire à l'établissement de votre état de distribution :
ce montant en Euro doit légalement être compris entre 50 et 60 % de la valeur nominale)

CHÉQUIERS ☐ **PLANCHES** ☐

PÉRIODE DE LIVRAISON SOUHAITÉE
(selon délais stipulés à l'article 3 de nos Conditions Générales de Ventes)

entre le ___ au plus tôt
et le ___ au plus tard

	Nombre de chéquiers	Nb de titres par chéquier	Sous total = Nombre de chèques
EX	203	22	4466
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
		TOTAL	0

A. Montant total VN

Total chèques	VN unitaire	Montant VN
0		
	Montant total A	0,00 €

B. Vos prestations complémentaires HT

Frais annuels de gestion et services (À appliquer uniquement sur la 1re commande du millésime)	
Autres (libellé)	**Montant unitaire**
Montant total B (HT)	

C. Vos frais d'expédition HT

Nombre de sites de livraison	Tarif unitaire HT	Total
	Montant total C (HT)	0,00 €

RÈGLEMENT :
Chèques à libeller à l'ordre de :
CHÈQUE DÉJEUNER

CODE CLIENT :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE DE FACTURATION :

À L'ATTENTION DE :

ADRESSE DE LIVRAISON :
(si différente)

TEL : FAX :

GESTIONNAIRE DU DOSSIER :

ADRESSE E-MAIL :

SERVICE CLIENTS : 0820 04 8000

À : .....

Le : .....

SIGNATURE :

Cachet de l'entreprise

Le client déclare accepter les conditions générales stipulées au verso et notamment la clause de réserve de propriété.

Toute délivrance de Chèque Déjeuner est subordonnée au règlement simultané (décret 67 - 1165, titre 2, article 9). La société Chèque-Déjeuner conserve l'entière propriété des titres-restaurant faisant l'objet du contrat et ce, jusqu'à complet paiement du prix facturé. Tout litige relatif au présent contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Tarif garanti jusqu'au :

D. Vos frais d'émission HT

	Total HT ou mini facturation *
Montant total D (HT)	

* Votre minimum de facturation est fixé à :

Montant HT (B + C + D)		0,00 €
TVA	20,00 %	0,00 €
Montant TTC		0,00 €

Montant total à payer	
Total VN (A) + Montant T.T.C.	0,00 €